



**PRÉAVIS MUNICIPAL**

**50/2026**

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2025**

**Dernière édition du plan comptable MCH1**

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2025, nous vous avons présenté le préavis 46/2025 « Ajustement du bilan pour le passage au MCH2 » qui a été adopté. Ce préavis a notamment décrit la mise en conformité de la présentation du bilan communal avec les nouvelles pratiques en matière des capitaux propres et du reclassement des immobilisations entre le patrimoine administratif et le patrimoine financier, avec la réaffectation des fonds de réserve qui y a été clairement décrite.

Lors du bouclage des comptes annuels 2025, toutes ces diverses réserves ont été dissoutes ou réaffectées selon les règles établies du plan comptable MCH2.

Fort de ces explications, la Municipalité, dans sa séance du 4 mai 2026, a adopté les comptes de l'année 2025 comprenant le compte de fonctionnement ainsi que le bilan, dernière édition du plan comptable MCH1, incluant les ajustements du bilan pour le passage dans la nouvelle comptabilité MCH2 démarrant au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## Préambule

Le 30 mars 2026, la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) nous a remis le décompte provisoire des charges péréquatives 2025 dont les montants estimés ont été intégrés dans la comptabilité 2025.

Les chiffres définitifs des péréquations 2025 seront probablement publiés par le Canton durant le troisième trimestre 2026.

### **En tenant compte de ce qui précède, voici quelques chiffres importants des comptes 2025 :**

Le montant des **charges s'élève à CHF 23'873'377.49** et celui des **revenus à CHF 22'605'027.68**, dégageant une perte **pour l'exercice de CHF 1'268'349.81**; ce montant inclut les amortissements budgétaires effectuée de CHF 1'089'970.00.

Pour l'année 2025, les acomptes de la commune de Chésereux, encaissés par le Canton, se montent à CHF 4'564'394.00 et le décompte provisoire 2025 daté du 30 mars 2026 nous annonce un montant de CHF 4'956'935.00, soit encore un supplément provisoire de CHF 392'541.00, lequel devra être payé dans le dernier trimestre 2026.

Pour l'année 2024, nous avons déjà dû compléter les péréquations cantonales par un supplément de quelques CHF 956'000.00.

En ce qui concerne les produits des rentrées fiscales, nous avons perçu CHF 7'664'800.00 soit un montant d'environ CHF 286'200.00 de plus qu'en 2024.

Par rapport aux comptes 2025, nous pouvons constater une diminution des impôts : spécial étrangers de CHF 45'900.00, personnes morales de CHF 43'500.00, droit de mutation de CHF 290'200.00, gains immobiliers de CHF 323'500.00, entre autres.

Heureusement, nous relevons une augmentation de CHF 771'000.00 des impôts PP revenus-fortune.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2025 (position 9112 du bilan) est de CHF 1'345'196.00.

**Gestion des remarques et observations de l'année précédente****Par la Commission de gestion**

Lors de son rapport sur les comptes 2024, la Commission de gestion a relevé dans la conclusion : « tout comme la Fiduciaire, la Commission de gestion n'a pas relevé d'erreur. Nous estimons que les comptes sont bien tenus et félicitons le boursier pour la gestion rigoureuse et claire des deniers communaux. Nous remercions notre Syndique et nos Municipaux pour leur disponibilité et la précision de leurs réponses, démontrant une excellente connaissance des dossiers gérés ».

**Par le réviseur externe****Remarque générale**

- Le réviseur rappelle que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications.
- Il convient donc d'interpréter prudemment les résultats, faussés par le manque d'étanchéité annuelle des recettes fiscales et de l'incidence sur la part de la commune à la facture sociale et sur la péréquation intercommunale.

**Remarques et observations concernant l'exercice 2024****➤ MCH2 : passage au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Votre commune a choisi son année de passage au MCH2 et s'est engagée à présenter ses comptes selon le nouveau référentiel comptable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Dans ce cadre, une analyse des fonds de réserve qui ne sont pas autofinancés, devra être effectuée.

En effet et afin de les maintenir, il sera exigé de mettre en place un règlement spécifique définissant leur but, les attributions et les conditions d'utilisation.

Nous vous invitons à déjà préparer ce passage étant donné les réserves importantes existantes.

**➤ Préavis 28/2023 – Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de l'école « En Praz Corbet »**

Nous relevons, sur la base de nos travaux, que le préavis 28/2023 a fait l'objet d'un dépassement. Nous recommandons à la Municipalité de faire un préavis complémentaire pour régulariser celui-ci.

A propos du préavis 28/2023, la Commission de gestion, dans son rapport de contrôle de l'année 2024, a déclaré :

« Nous avons pris note du dépassement de dépenses de CHF 14'000.00 relatif aux affichages numériques de l'école (adjudication figurant au bilan compte 9141.48). Ce dépassement est dû à des compléments dans les tableaux blancs, des supports spéciaux dans certaines salles de classes et un répartiteur wifi non projeté. Nous n'estimons pas nécessaire que la Municipalité soumette un préavis spécifique pour valider ce dépassement ».

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

**Conclusion**

Les comptes sont bien tenus, sous réserve de ce qui précède et de nos remarques formulées dans notre rapport et n'apportent pas d'autres commentaires. Nous profitons de ce rapport pour remercier M. Aubert pour le support qu'il nous a accordé durant la révision, ainsi que Mme Locatelli, syndique.

**Comparaison avec les comptes 2024**

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2025** en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2024**. (Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Les charges de l'administration générale ont augmenté de CHF 23'100.00, les revenus ont augmenté de CHF 27'400.00, ce qui dégage des charges nettes en diminution de CHF 4'300.00.

**2. FINANCES**

Ce chapitre génère CHF 7'893'200.00 de revenus, soit CHF 472'400.00 de plus qu'en 2024. Il présente aussi CHF 3'932'600.00 de charges, soit CHF 1'830'200.00 de plus qu'en 2024.

L'augmentation importante des péréquations cantonales entre 2024 et 2025 explique surtout l'augmentation des charges de ce chapitre. Il faut également noter que les rentrées d'impôts tels les gains immobiliers et les droits de mutation sont plus bas en 2025 qu'en 2024.

**3. DOMAINES ET BÂTIMENTS**

Dans ce chapitre, les chiffres indiquant les charges et les revenus sont spécialement « importants » étant donné les divers ajustements effectués pour le passage à MCH2.

Dans « forêts », les charges de fonctionnement nettes, comparées à 2024, ont diminué de CHF 82'300.00 principalement dû à la bonne gestion du Groupement forestier La Dôle.

Dans « bâtiments », l'équilibre entre les revenus et les charges crée une différence négative générale de CHF 1'135'500.00, soit environ CHF 100'000.00 de charges de fonctionnement supplémentaires, opposés à CHF 187'000.00 de recettes supplémentaires.

Vous aurez remarqué que ce chapitre est le plus concerné par les ajustements pour le passage au MCH2 principalement dans les comptes 35.330, 35.331, 35.332 et 35.480.

**4. TRAVAUX**

Idem dans ce chapitre, les chiffres indiquant les charges et les revenus sont plus importants, à cause des ajustements MCH2.

Dans « routes », il n'y a rien de particulier à signaler sauf une diminution de CHF 40'000.00 dans les entretiens de routes et bien sûr l'amortissement supplémentaire Routes -Patrimoine administratif de CHF 1'443'150.00 dont l'équivalence a été prélevée dans le Fonds de réserve.

Dans « parcs, promenades, cimetière », les charges d'entretien sont inférieures de CHF 15'000.00; l'amortissement supplémentaire d'ajustement est de CHF 27'830.00 dont le même montant a été prélevé dans le Fonds de réserve.

Dans « ordures ménagères et décharge », les comptes sont équilibrés, un prélèvement au compte du bilan 45.480.00 « Fonds recettes affectées Déchets » de CHF 12'400.00 a été effectué. D'autre part, en relation avec les écritures d'ajustement pour le passage au MCH2, un amortissement supplémentaire de CHF 28'000.00 a été effectué via le compte 45.332.00 et prélevé dans le Fonds de réserve, compte 45.480.01.

./.

## Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025

Dans « réseau d'égouts et d'épuration », les comptes sont aussi équilibrés. Etant donné l'encaissement de taxes de raccordements complémentaires pour un montant de CHF 146'700.00, cette même somme a été attribuée au Fonds de recettes affectées Epuration – Taxes complémentaires du Bilan compte 9280.41. Des amortissements supplémentaires Egouts-Epuration validant les ajustements pour le passage au MCH2 ont été effectués pour un montant de CHF 77'643.00 et prélevés sur le Fonds de réserve pour équilibrer les comptes.

### 5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Pour ce chapitre, les charges nettes augmentent de CHF 47'900.00.

Nous arrivons à ce résultat principalement par l'augmentation des frais de l'« Enseignement secondaire ».

### 6. POLICE

Pour ce chapitre, les charges nettes diminuent de CHF 32'300.00 par rapport à 2024.

Dans « Corps de Police », le total de la péréquation de la facture policière est en diminution de CHF 51'200.00 par rapport à 2024.

Dans « Protection civile », la part des charges cantonales a été remboursée au Canton via prélèvement sur le Fonds de réserve contributions de remplacement pour un montant de CHF 95'168.25.

### 7. SECURITÉ SOCIALE

Les charges nettes de ce chapitre sont de CHF 2'751'500.00 pour 2024 et de CHF 1'610'900.00 pour 2025, résultant à une diminution des charges nettes de CHF 1'140'600.00 pour 2025.

Dans « Service social », les charges augmentent de CHF 65'850.00 à cause d'une majoration des charges du Réseau AEE.

Dans « Prévoyance sociale cantonale », les charges nettes affichent une diminution de CHF 1'206'400.00 en 2025.

## Analyse des comptes 2025

### Chiffres clés

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 9'697'620.40. Le compte de fonctionnement totalise CHF 23'873'377.49 aux charges et CHF 22'605'027.68 aux revenus. Il boucle avec un déficit de CHF 1'268'349.81.

Le montant total des amortissements obligatoires et budgétés est de CHF 1'089'970.00

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Épicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>				<b>135'000</b>

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**


---

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				
<b>Bâtiments</b>				
Ecole étude et construction	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
Extension – Amélioration CAD	35.331.00	1'187'194	30	39'573
Bâtiment multifonctions – UAPE	35.331.00	8'990'000	30	299'667
Affichage Numérique Frontal Ecole	35.331.00	107'450	5	21'490
<b>Total Bâtiments</b>				<b>684'343</b>
<b>Forêts</b>				
Réf. façades-volets Combe Gelée	32.331.00	55'216	10	5'522
<b>Total Forêts</b>				<b>5'522</b>
<b>Routes</b>				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Carrefour Routes Grens/Chiblins	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chiblins	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier Grands Vignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
Chemin piétonnier Rte de Chiblins	43.331.00	141'156	10	14'116
Véhicule multi-fonctionnel Voirie	43.331.00	141'821	10	14'182
<b>Total Routes</b>				<b>228'539</b>
<b>Parcs, promenades, cimetière</b>				
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'241
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Rénov.-sécurisation place de jeux	44.331.00	69'592	10	6'959
<b>Total Parcs, promenades, cimetière</b>				<b>11'685</b>
<b>Déchèterie</b>				
Réaménagement de la déchèterie	45.331.00	140'047	10	14'005
<b>Total Déchèterie</b>				<b>14'005</b>

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**


---

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
<b>Égouts et Épuration</b>				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
<b>Total Égouts et Épuration</b>				<b>10'876</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>				<b>954'970</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>1'089'970</b>
<small>(PATRIMOINES FINANCIER &amp; ADMINISTRATIF)</small>				

**Informations sur les amortissements**

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortissables.

**Commentaires sur le compte de fonctionnement**

**Les variations** les plus significatives **par rapport au budget 2025** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00 et arrondis au CHF 100.00.

**1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**11. Administration****11.301.00 Traitements secrétaire et adjointe**

Budget 2025 : CHF 125'000.00

Comptes 2025 : CHF 145'700.00

Différence de charges : + CHF 20'700.00

Commentaire : une surcharge de travail, l'arrêt pour maladie de notre secrétaire municipale et l'augmentation des heures supplémentaires justifient cette augmentation. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, notre secrétaire adjointe a augmenté son taux d'occupation de 50 à 60 %.

**14. Service des intérêts généraux****14.318.20 Honoraires divers Commune**

Budget 2025 : CHF 40'000.00

Comptes 2025 : CHF 73'900.00

Différence de charges : + CHF 33'900.00

Commentaire : la participation au programme d'investissements de Télé-Dôle auquel Chésereux a accepté de contribuer pour CHF 37'000.00.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**


---

14.351.00 *Part à charges cantonales - Transports*

Budget 2025 : CHF 83'900.00

Comptes 2025 : CHF 69'500.00

Différence de charges : - CHF 14'400.00

Commentaire : le budget cantonal a été un peu surestimé.14.431.00 *Emoluments*

Budget 2025 : CHF 12'000.00

Comptes 2025 : CHF 59'400.00

Différence de revenus : + CHF 47'400.00

Commentaire : les frais imputés aux permis de construire ont également produits des revenus sur ces mêmes permis; il y a également des différences de taxes selon les dossiers.**2. FINANCES**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**21. Impôts**

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

Budget 2025 : CHF 51'000.00 aux charges et CHF 6'691'200.00 aux revenus

Comptes 2025 : CHF 82'200.00 aux charges et CHF 7'664'800.00 aux revenus

Différence de charges : + CHF 31'200.00

Différence de revenus : + CHF 973'600.00

Commentaire : globalement, ce chapitre nous génère une augmentation de revenus de CHF 942'400.00 par rapport au budget.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2025 :

Commençons par les diminutions de revenus :

- Impôts sur les gains immobiliers : - CHF 21'000.00
- Frais de perception des impôts – défalcatons provoquant une diminution de revenus de CHF 27'200.00

Maintenant les augmentations de revenus :

- Impôts personnes physiques revenus-fortune : + CHF 791'700.00
- Impôts frontaliers : + CHF 3'800.00
- Impôt spécial étrangers : + CHF 18'000.00
- Impôts à la source : + CHF 10'900.00
- Impôts personnes morales bénéfice-capital : CHF 16'100.00
- Impôts fonciers – Contributions communales : + CHF 18'200.00
- Droits de mutation : + CHF 114'700.00
- Frais de perception des impôts – défalcatons : + 27'200.00

Dans les comptes 2025, les ressources dites « conjoncturelles » : droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et impôts successions &amp; donations représentent une somme de CHF 315'200.00.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

**22. Service financier**

22.352.00 *Péréquations des ressources – Solidarité principale*

Budget 2025 : CHF 2'466'600.00

Comptes 2025 : CHF 3'030'700.00

Différence de charges : + CHF 564'100.00

Commentaire : ce montant représente une part de la taxe cantonale 2025.

22.352.02 *Péréquations compensation des charges des villes*

Budget 2025 : CHF 668'400.00

Comptes 2025 : CHF 654'000.00

Différence de charges : - CHF 14'400.00

Commentaire : ce montant est une part de la taxe cantonale 2025.

22.452.00 *Péréquations des ressources – Prélèvements conjoncturels*

Budget 2025 : CHF 0.00

Comptes 2025 : CHF 149'800.00

Différence de revenus : + CHF 149'800.00

Commentaire : ce montant est aussi une part de la taxe cantonale 2025.

**23. Amortissements et Réserves non ventilées**

23.481.00 *Ajust. Provision pertes s/Débiteurs*

Budget 2025 : CHF 0.00

Comptes 2025 : CHF 51'100.00

Différence de revenus : + CHF 51'100.00

Commentaire : provision sur créances d'impôts au 31 décembre 2025 selon décompte de l'ACI. La contrepartie se trouve au Bilan compte 9282.00.

**3. DOMAINES & BÂTIMENTS**

Responsables : Dominique Fleury, municipal, terrains, forêts et alpages  
Yvan Laurent, municipal, bâtiments

**31. Terrains**

31.314.00 *Entretien des terrains et chemins AF*

Budget 2025 : CHF 10'000.00

Comptes 2025 : CHF 27'700.00

Différence de charges : + CHF 17'700.00

Commentaire : ces travaux concernent principalement la sécurisation des infrastructures en zone S, la plantation de tilleuls le long de la route de la Florettaz ainsi que le solde à charge de Chésereux pour les dossiers de renaturation de l'Asse.

31.380.00 *Attribution Fonds de réserve*

Budget 2025 : CHF 0.00

Comptes 2025 : CHF 26'000.00

Différence de charges : + CHF 26'000.00

Commentaire : ce fonds de réserve chemins AF est versé sur la Réserve générale (compte 9282.05 Bilan).

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

31.423.00 *Droit de superficie et Locations de terrains*  
Budget 2025 : CHF 160'000.00  
Comptes 2025 : CHF 179'800.00  
Différence de revenus : + CHF 19'800.00  
Commentaire : tous les renouvellements des actes de droits de superficie (DDP) sont maintenant finalisés pour 30 ans. Le revenu de ces droits variera étant donné qu'il est indexé à la hausse de l'indice du coût de la vie (IPC).

31.480.00 *Prélèvement Fonds de réserve chemins AF*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 26'000.00  
Différence de produits : + CHF 26'000.00  
Commentaire : ce prélèvement a été effectué sur la Réserve générale via le compte 9280.60 du Bilan.

**32. Forêts et Alpages**

32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*  
Budget 2025 : CHF 40'000.00  
Comptes 2025 : CHF 58'000.00  
Différence de charges : + CHF 18'000.00  
Commentaire : entretien et nettoyage par le Groupement forestier La Dôle, réfection partielle de l'enrobé et travaux par épaveuse pour les bords des routes, résumant les frais de ce compte.

32.332.00 *Amortissements suppl. Forêts Patrimoine Administratif*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 33'100.00  
Différence de charges : + CHF 33'100.00  
Commentaire : amortissement supplémentaire frais chalet Combe Gelée.

32.352.04 *Participation Groupement forestier La Dôle*  
Budget 2025 : CHF 62'900.00  
Comptes 2025 : CHF 48'400.00  
Différence de charges : - CHF 14'500.00  
Commentaire : une bonne surprise avec une gestion bien menée.

32.380.00 *Attribution Fonds de réserve*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 35'000.00  
Différence de charges : + CHF 35'000.00  
Commentaire : virements des Fonds réserve forestier de CHF 10'000.00 ainsi que Fonds compensation forestier de CHF 25'000.00 sur la Réserve générale.

32.451.01 *Part du Canton – Route de la Dôle*  
Budget 2025 : CHF 3'000.00  
Comptes 2025 : CHF 16'300.00  
Différence de revenus : + CHF 13'300.00  
Commentaire : participation du Canton aux frais d'entretien de la route de la Dôle.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**


---

- 32.452.00 *Participation des Communes*  
 Budget 2025 : CHF 0.00  
 Comptes 2025 : CHF 18'700.00  
 Différence de revenus : + CHF 18'700.00  
Commentaire : remboursement par le Groupement forestier La Dôle de la reprise du matériel opérationnel forestier.
- 32.480.00 *Prélèvements Fonds de réserve*  
 Budget 2025 : CHF 0.00  
 Comptes 2025 : CHF 68'100.00  
 Différence de produits : + CHF 68'100.00  
Commentaire : prélèvement de l'amortissement PA Forêts sur la Réserve générale de CHF 33'100.00; virement du Fonds réserve forestier sur Réserve générale de CHF 10'000.00; virement du Fonds compensation forestier sur Réserve générale de CHF 25'000.00.
- 35. Bâtiments**
- 35.311.00 *Achats de mobilier et machines*  
 Budget 2025 : CHF 10'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 57'300.00  
 Différence de charges : + CHF 47'300.00  
Commentaire : le changement de l'ascenseur d'origine de l'école « En Praz Corbet » a été nécessaire et nous avons pris l'option de l'inclure dans les comptes de fonctionnement.
- 35.312.83 *Centrale thermique à bois CAD*  
 Budget 2025 : CHF 180'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 162'900.00  
 Différence de charges : - CHF 17'100.00  
Commentaire : voici les rubriques principales concernant les frais de ce poste :
- |  |     |           |
|--|-----|-----------|
| Fourniture/transport des plaquettes  | CHF | 96'800.00 |
| Divers contrats de maintenances/ramonage/électricité/système alarme + mazout | CHF | 26'000.00 |
| Pannes, réparations, évacuation cendres                                      | CHF | 30'000.00 |
- 35.314.00 *Entretien des bâtiments*  
 Budget 2025 : CHF 120'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 74'600.00  
 Différence de charges : - CHF 45'400.00  
Commentaire : peu de changement de locataires qui résulte en moins de travaux de rafraîchissement et d'entretien.
- 35.315.00 *Entretien machines & installations*  
 Budget 2025 : CHF 50'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 63'300.00  
 Différence de charges : + CHF 13'300.00  
Commentaire : les contrats de maintenance, les réparations voire remplacements de divers appareillages sont la raison de cette augmentation de charges.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

- 35.330.01 *Amortissements supplémentaires Patrimoine Financier (PF)*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 1'946'800.00  
Différence de charges : + CHF 1'946'800.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, selon le préavis 46/2025 expliquant les Ajustements comptables nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PF ont été réalisés.
- 35.332.00 *Amortissements supplémentaires Patrimoine Administratif (PA)*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 9'088'954.00  
Différence de charges : + CHF 9'088'954.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PA ont été appliqués.
- 35.380.00 *Attribution Fonds de réserve / Bâtiments communaux*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 197'700.00  
Différence de charges : + CHF 197'700.00  
Commentaire : il s'agit du virement Fonds affecté à création place de parc de CHF 5'000.00 sur Réserve générale ainsi que du virement Fonds rénovation bâtiments communaux de CHF 192'700.00 sur Réserve générale.
- 35.423.70 *Rev. bât. patr. fin. Piscine -Chauffage*  
Budget 2025 : CHF 110'000.00  
Comptes 2025 : CHF 97'100.00  
Différence de produits : - CHF 12'900.00  
Commentaire : remboursement des frais du décompte final des coûts de l'énergie fournie pour la piscine intercommunale.
- 35.427.49 *Rev. bât. patr. adm. .Bât. Multifonctions UAPE - Loyers*  
Budget 2025 : CHF 155'300.00  
Comptes 2025 : CHF 131'200.00  
Différence de produits : - CHF 24'100.00  
Commentaire : la détermination du coût définitif de construction de l'UAPE ayant été établie bien après la préparation du budget 2025, de plus avec un montant moins élevé que prévu, le calcul du loyer prévisible a également été revu à la baisse.
- 35.427.50 *Rev. bât. patr. adm. .Bât. Multifonctions UAPE – Rbt charges*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 29'500.00  
Différence de produits : + CHF 29'500.00  
Commentaire : voir l'explication ci-dessus. De plus aucun montant n'avait été prévu dans ce compte.
- 35.427.57 *Rev. bât. patr. adm. .Bât. Multifonctions Boxes - Loyers*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 17'100.00  
Différence de produits : + CHF 17'100.00  
Commentaire : aucun montant prévu lors de la préparation du budget; les boxes n'ont été loués que depuis la fin de l'année 2024.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**


---

- 35.427.60 *Rev. bât. patr. adm. .Bât. Multifonctions Appartement - Loyers*  
 Budget 2025 : CHF 36'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 9'000.00  
 Différence de produits : - CHF 27'000.00  
Commentaire : la recherche d'un locataire a été plus longue. Finalement, nous avons une famille qui s'y est installée.
- 35.427.62 *Rev. bât. patr. adm. .Bât. Multifonctions Production photovoltaïque*  
 Budget 2025 : CHF 0.00  
 Comptes 2025 : CHF 12'300.00  
 Différence de produits : + CHF 12'300.00  
Commentaire : les premières recettes de l'installation photovoltaïque ont été communiquées et reçues courant 2025.
- 35.436.00 *Remboursement de charges s/locations AEE*  
 Budget 2025 : CHF 147'600.00  
 Comptes 2025 : CHF 120'700.00  
 Différence de produits : - CHF 26'900.00  
Commentaire : les charges dues par l'AEE ont été quelque peu surévaluées dans les informations budgétaires reçues de l'AEE.
- 35.480.00 *Prélèvements Fonds de réserve (PF et PA)*  
 Budget 2025 : CHF 0.00  
 Comptes 2025 : CHF 10'351'400.00  
 Différence de produits : + CHF 10'351'400.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PF et PA ont été appliqués. Il s'agit de :
- |   |     |              |
|---|-----|--------------|
| Prélèvement amortissements PF sur réserve générale de                   | CHF | 1'946'800.00 |
| Prélèvement amortissements PA Bâtiments sur réserve générale de         | CHF | 8'206'900.00 |
| Virement Fonds affecté à création place de parc sur réserve générale de | CHF | 5'000.00     |
| Virement Fonds rénovation bâtiments communaux sur réserve générale de   | CHF | 192'700.00   |
- 4. TRAVAUX**  
 Responsables : Patrick Barras, municipal, éclairage public, cimetière, ordures ménagères  
 Dominique Fleury, municipal, parcs, promenades  
 Pascal Steimer, municipal, routes, canalisations et épuration
- 43. Routes**
- 43.311.00 *Achats matériel, véhicules*  
 Budget 2025 : CHF 3'000.00  
 Comptes 2025 : CHF 29'800.00  
 Différence de charges : + CHF 26'800.00  
Commentaire : du matériel pour la nouvelle voirie ainsi qu'un équipement Kärcher pour le nettoyage des sols ont été achetés.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

- 43.314.00 *Entretien des routes*  
Budget 2025 : CHF 50'000.00  
Comptes 2025 : CHF 29'300.00  
Différence de charges : - CHF 20'700.00  
Commentaire : le déneigement, l'égavage des haies/arbres des bords de routes, les travaux des extérieurs et les marquages divers font partie des dépenses de cette rubrique.
- 43.332.00 *Amortissements suppl. Routes Patrimoine Administratif (PA)*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 1'443'200.00  
Différence de charges : + CHF 1'443'200.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PA ont été appliqués.  
**Voir le détail de ce compte sous annexe 7.**
- 43.480.00 *Prélèvement Fonds de réserve*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 1'443'200.00  
Différence de produits : + CHF 1'443'200.00  
Commentaire : le programme des Ajustements nécessaires a été appliqué par le prélèvement du Fonds de réserve du Bilan (voir ci-dessus).
- 44. Parcs, promenades, cimetière**
- 44.332.00 *Amortissements suppl. Parcs Patrimoine Administratif (PA)*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 27'800.00  
Différence de charges : + CHF 27'800.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PA ont été appliqués. Il s'agit de l'amortissement Rénovation et aménagement place de jeux.
- 44.480.00 *Prélèvement Fonds de réserve*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 27'800.00  
Différence de produits : + CHF 27'800.00  
Commentaire : le programme des Ajustements nécessaires a été appliqué par le prélèvement du Fonds de réserve du Bilan, compte 9141.43.
- 45. Ordures ménagères et décharge**
- 45.318.00 *Enlèvement – Elimination ordures/déchets*  
Budget 2025 : CHF 120'000.00  
Comptes 2025 : CHF 108'500.00  
Différence de charges : - CHF 11'500.00  
Commentaire : une dépense inférieure due probablement au tonnage plus léger.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

- 45.332.00 *Amortissements suppl. Déchèterie Patrimoine Administratif (PA)*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 28'000.00  
Différence de charges : + CHF 28'000.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PA ont été appliqués.
- 45.480.01 *Prélèvement Fonds de réserve*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 28'000.00  
Différence de produits : + CHF 28'000.00  
Commentaire : le programme des Ajustements nécessaires a été appliqué par le prélèvement du Fonds de réserve du Bilan compte 9141.41.
- 46. Réseaux d'égouts, d'épuration**
- 46.314.00 *Entretien égouts*  
Budget 2025 : CHF 70'000.00  
Comptes 2025 : CHF 45'100.00  
Différence de charges : - CHF 24'900.00  
Commentaire : frais d'entretien et de contrôles un peu inférieurs que prévus.
- 46.318.00 *Honoraires & Prestations de service*  
Budget 2025 : CHF 20'000.00  
Comptes 2025 : CHF 40'200.00  
Différence de charges : + CHF 20'200.00  
Commentaire : les divers honoraires d'ingénieurs et géomètres ont été plus élevés que budgétés.
- 46.332.00 *Amortissements suppl. Egouts-Epuration Patrimoine Administratif*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 77'600.00  
Différence de charges : + CHF 77'600.00  
Commentaire : l'introduction du programme comptable MCH2 dès 2026 et, conformément au préavis 46/2025 sur les Ajustements nécessaires, le solde des amortissements supplémentaires du PA ont été appliqués via les comptes du Bilan 9141.60 et 9141.64.
- 46.380.00 *Attribution Fonds recettes affectées Epuration – Taxes complémentaires*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 146'700.00  
Différence de charges : + CHF 146'700.00  
Commentaire : ouverture d'un nouveau Fonds de recettes affectées; contrepartie au Bilan compte 9280.41.
- 46.434.01 *Taxes de raccordement complémentaires*  
Budget 2025 : CHF 20'000.00  
Comptes 2025 : CHF 146'700.00  
Différence de produits : + CHF 126'700.00  
Commentaire : taxes encaissées de divers permis.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

- 46.480.00 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration*  
Budget 2025 : CHF 48'500.00  
Comptes 2025 : CHF 37'200.00  
Différence de produits : + CHF 11'300.00  
Commentaire : prélèvement excédent charges épuration.
- 46.480.01 *Prélèvement Fonds de réserve*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 77'600.00  
Différence de produits : + CHF 77'600.00  
Commentaire : le programme des Ajustements nécessaires a été appliqué par le prélèvement du Fonds de réserve du Bilan. Comptes 9141.60 et 9141.64 au Bilan.
- 46.480.02 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration – Taxes complémentaires*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 4'900.00  
Différence de produits : + CHF 4'900.00  
Commentaire : prélèvement de 1/30<sup>e</sup> dilué au fil des années.  
La contrepartie compte 9280.41 du Bilan.
- 5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES**  
Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique  
Monique Locatelli, syndique, cultes
- 51. Enseignement primaire**
- 51.352.00 *Part à charges AEE primaire*  
Budget 2025 : CHF 438'100.00  
Comptes 2025 : CHF 410'000.00  
Différence de charges : - CHF 28'100.00  
Commentaire : le budget de l'AEE a été un peu surestimé.
- 6. POLICE**  
Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des habitants, service intercommunal de notification des actes de poursuites  
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre l'incendie  
Yvan Laurent, municipal, protection civile
- 60. Administration**
- 60.352.00 *Solde en faveur des Communes participantes*  
Budget 2025 : CHF 82'000.00  
Comptes 2025 : CHF 159'700.00  
Différence de charges : + CHF 77'700.00  
Commentaire : il s'agit de la différence entre le versement de la prestation de l'Office des poursuites de Nyon et des frais globaux de gestion des notificateurs du Service intercommunal de notification des actes de poursuites pour le district de Nyon, laquelle est intégralement reversée aux communes participantes.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

60.452.00 *Participation de l'Office des poursuites*  
Budget 2025 : CHF 230'000.00  
Comptes 2025 : CHF 308'400.00  
Différence de produits : + CHF 78'400.00  
Commentaire : voir ci-dessus. Versement de la prestation de l'Office des poursuites de Nyon calculée en fonction des mandats livrés aux notificateurs du Service intercommunal de notification des actes de poursuites pour le district de Nyon.

**66. Protection civile**

66.351.00 *Part à charges cantonales*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 95'200.00  
Différence de charges : + CHF 95'200.00  
Commentaire : versement de la contribution de remplacement due au Canton effectuée via le compte 9280 du Bilan « Fonds de réserve ».

66.480.00 *Prélèvement Fonds de réserve contributions de remplacement*  
Budget 2025 : CHF 0.00  
Comptes 2025 : CHF 95'200.00  
Différence de produits : + CHF 95'200.00  
Commentaire : transfert de la Commune au Fonds cantonal de réserve.

66.481.00 *Part à charges cantonales*  
Budget 2025 : CHF 30'300.00  
Comptes 2025 : CHF 0.00  
Différence de produits : - CHF 30'300.00  
Commentaire : il n'y a plus de réserve abris PC – ORPC dès 2025.

**7. SECURITÉ SOCIALE**

Responsable : Monique Locatelli, syndique

**71. Service social**

71.352.00 *Part à charges AEE Réseau Asse et Boiron*  
Budget 2025 : CHF 378'200.00  
Comptes 2025 : CHF 346'100.00  
Différence de charges : - CHF 32'100.00  
Commentaire : les montants du budget étaient un peu trop élevés.

**Dettes**

Au 31 décembre 2025, la commune de Chésereux gère un emprunt de CHF 4'500'000.00 auprès de PostFinance, prêt contracté le 24 octobre 2024, remboursable sur 10 ans avec un taux de 1.18 %.

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

**Engagement hors bilan**

Le montant total de nos engagements hors bilan au 31 décembre 2025 est de CHF 3'740'687.29 représentant le cautionnement en faveur de l'AlAB de CHF 3'721'731.64 et celui en faveur de l'ORPC du district de Nyon de CHF 18'955.65.

**Conclusion**

Avec une gestion minutieuse de nos dépenses, l'année 2025 termine par un déficit budgétaire net de de **CHF 178'379.80**.

Ce résultat prend aussi en compte :

- les montants provisoires supplémentaires des péréquations cantonales 2025, lesquels seront dus par la commune de Chésereux en automne 2026, s'élèvent à **CHF 392'541.00**,
- la troisième et dernière part des trois remboursements de locations et charges due à l'AEE 2015-2023 d'un montant de **CHF 153'664.00**,
- les amortissements budgétaires 2025 d'un montant de **CHF 1'089'970.00**.

A relever que le budget 2025 prévoyait un déficit de **CHF 987'770.00**.

Notre situation financière est saine. Les liquidités à disposition nous permettent une bonne gestion du « ménage » communal. Ces dernières années, l'utilisation d'une importante partie de nos fonds à la réalisation de divers investissements nous a permis une économie substantielle de frais d'intérêts.

Il est évident que le maintien d'une gestion rigoureuse de nos biens communaux doit être prioritaire.

Actuellement, avec les situations politique, économique, climatique... les obligations, voire les contraintes, tant cantonales que fédérales mises sur le dos des communes sont nombreuses : les économies d'énergie demandées par l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur nécessitant l'isolation des bâtiments, l'organisation de CAD..., ceci, tout en gérant le ménage communal, nécessitent des moyens financiers difficiles à maintenir avec l'obligation annuelle de soutenir le Canton avec le versement d'au moins **70% de notre impôt communal !**

./.

---

**Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2025**

---

**Décision**

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

**Le Conseil communal de Chésereux**

- dans sa séance du 11 juin 2026
- vu le préavis municipal 50/2026
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

**Décide**

- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2025 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 4 mai 2026 pour être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  
  
M. Locatelli

  
The seal is circular with the text 'MUNICIPALITÉ DE CHÉSEREX' around the perimeter. Inside, it features a coat of arms with a shield containing a cross and the words 'LIBERTÉ ET PATRIE'. Above the shield is a crown and the word 'DE'. The words 'CANTON DE YVERDON' are written on either side of the shield.

La Secrétaire  
  
F. Chambaz-Lacôte

**Annexes**

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2025
2. Bilan de l'exercice 2025
3. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2025
4. Amortissements budgétaires effectués en 2025
5. Investissements terminés en 2025 ou en cours au 31.12.2025
6. Plan d'investissement 2021-2026 au 31.12.2025
7. Extrait du compte 43.332.00 Amortissements supplémentaires Routes (PA)  
Patrimoine Administratif – Routes